



● Point
conseil
budget

Dispositif labellisé 
Ministère de l'Économie et des Finances

De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous
- Un expert à votre écoute
- Des conseils confidentiels et gratuits

Pourquoi ?

- Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
- Améliorer la gestion de votre budget
- Financer un projet (microcrédit)

Notre méthode

Information,
diagnostic, conseils,
accompagnement.

Écoute, neutralité,
confidentialité,
approche globale et
familiale.

Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales de l'Aisne propose un service d'accompagnement budgétaire depuis avril 2016. Son action est labellisée par l'État « **Point Conseil Budget** ». Reconnue d'utilité publique, association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des 230 000 familles du département.



N'attendez plus, venez à notre rencontre !



L'objectif du **Point Conseil Budget** est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou bien lorsque que les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent.

*Réalisé dans
le cadre de la
convention
d'objectifs
Etat-Unaf
2016-2021*

Contactez-nous par téléphone ou par mail
pour prendre rendez vous :

Tél : 03.23.80.07.33

Mail : pcb-udaf02@orange.fr



Union départementale
des associations familiales
de l'Aisne

16 avenue G. Clémenceau
02000 LAON
Tél : 03.23.23.27.46

www.udaf02.fr



www.unaf.fr

www.mesquestionsdargent.fr